



# Commission Administrative Paritaire - Catégorie C

## Déclaration Liminaire des 25 et 26 septembre 2025

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres de la commission,

Nous entamons aujourd'hui la 7e CAP de l'année 2025, et une fois encore, l'UNSA Défense souhaite exprimer son inquiétude face aux conditions dans lesquelles nous sommes amenés à exercer notre mission.

Cette session de CAP s'étend sur deux jours, pour traiter pas moins de dix dossiers — dont deux sanctions disciplinaires, un dossier de prolongation et sept recours liés aux notations. Nous disposons certes de trois jours en amont pour les étudier, mais cela reste insuffisant au regard de la complexité et de la gravité de certains cas.

Nous ne pouvons pas accepter que le traitement de dossiers aussi sensibles soit expédié, au détriment des agents concernés. Derrière chaque dossier, il y a un parcours, un vécu, et souvent beaucoup de souffrance. Il ne s'agit pas de cocher des cases, mais d'exercer un vrai rôle de justice, dans l'équité et le respect des droits.

À cela s'ajoute une réalité de plus en plus pesante pour nous, élus : une surcharge de travail, sans allègement de nos tâches quotidiennes sur nos postes. Mais surtout, un climat de défiance et de suspicion.

Car, oui, il faut le dire clairement : nous sommes parfois montrés du doigt, stigmatisés, voire attaqués, simplement parce que nous avons osé défendre un agent face à des décisions injustes. Parce que nous avons eu le courage de nous interposer entre un agent et l'arbitraire d'un supérieur hiérarchique.

Ces engagements nous exposent. Et dans certains cas, cela va jusqu'à des tentatives d'isolement, de relégation professionnelle, comme une sanction déguisée contre notre engagement syndical.

Est-ce cela la reconnaissance du rôle des représentants du personnel ? Est-ce cela, le respect du dialogue social ?



Nous le disons avec force : cette situation est intolérable. Elle met en danger le fonctionnement même des CAP et du paritarisme. Elle décourage les vocations, étouffe les initiatives, et jette le discrédit sur les institutions.

L'UNSA espère que les prochaines élections professionnelles permettront un véritable changement. Mais nous n'attendons pas ce moment pour alerter. Il est urgent de repenser l'organisation des CAP, les moyens donnés aux élus, et la protection de leur engagement.

Nous demandons l'ouverture d'un dialogue réel, sans faux-semblants, sur les conditions d'exercice de nos missions. Pour que nous puissions, sereinement, continuer à défendre les agents — sans devoir en payer le prix.

Nous restons disponibles pour échanger, dans un esprit de respect et de vérité.

Je vous remercie de votre attention.